



**Union Locale CGT de Bondy/
Pavillons-sous-Bois/Le Raincy/
Clichy-sous-Bois/Gagny/Montfermeil**



Union Départementale CGT
1, place de la Libération
93016 Bobigny cedex

☎ 01 48 96 36 37
@ contact@cgt93.fr
☎ 01 48 30 98 69

Clinique Ambroise Paré à Bondy Discrimination et répression syndicale ! Victoire !

Notre déléguée syndicale rétablie dans ses droits

C'est en s'appuyant sur un témoignage anonyme et infamant, que la direction de la Clinique a engagé une procédure de licenciement avec mise à pied conservatoire à l'encontre de Nora Zaidi, déléguée syndicale CGT. Depuis le mois de novembre notre déléguée s'est ainsi retrouvée privée de salaire ! Le scandale réside tant dans la méthode employée par la direction que dans le contenu de l'accusation et les conséquences sociales de cette machination.

Cette affaire montée de tout pièce ne peut masquer les réels mobiles : **c'est la CGT, syndicat revendicatif et combatif, que l'on cherchait à abattre. Nora Zaidi, à l'image de tous les responsables et adhérents CGT de la Clinique développe une activité syndicale, énergique, pugnace et courageuse pour défendre et faire avancer les revendications des salariés !** Une activité qui sait répondre à leurs attentes, comme le confirme la confiance qu'ils n'ont eu de cesse de renouveler à la CGT !

Nora Zaidi, victime d'une véritable répression syndicale, a pu compter sur un mouvement puissant de solidarité dans son entreprise. Aide financière, rassemblement de lutte devant la clinique, interpellation écrite de la direction, succès d'une pétition de soutien, ont été parmi les traductions concrètes de cet élan de solidarité.

Cette mobilisation n'aura pas été vaine puisque Nora Zaidi a été rétablie dans ses droits. **L'Inspection du Travail, par lettre du 20 janvier 2012, a refusé l'autorisation de licenciement, ce qui oblige la direction à réintégrer notre déléguée syndicale, et à lui verser tous les arriérés de salaire.**

Cette victoire contre le mépris et la tentative de « casser du syndicaliste » de la direction d'Ambroise Paré fait écho à celle de Clinalliance à Pierrefitte. La CGT démontre qu'elle ne laissera passer aucune attaque contre les libertés syndicales, car derrière ces manœuvres d'un certain patronat ce sont les droits de l'ensemble des salariés que l'on vise.

S'agissant de la situation d'Ambroise Paré, la CGT restera d'une extrême vigilance. Parallèlement à notre demande d'une application sans délai de la décision de l'Inspection du Travail, la CGT réitère sa demande d'une ouverture rapide des négociations sur les conditions de travail, les moyens fournis pour assurer un service de qualité, la politique managériale, la question des salaires.

Ce succès est un point d'appui pour continuer à porter les revendications des salariés, pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail !

Bobigny, le 25 janvier 2012

Contact : UD CGT 93 au 01 48 96 36 49

Communiqué de presse